

Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP)

PROGRAMME EAU, CLIMAT, DÉVELOPPEMENT ET EGALITE DE GENRE (WACDEP-G)

*Égalité de genre et investissements pour l'eau résilients au changement climatique
en Afrique*

« Identification et analyse des normes institutionnelles, des barrières systémiques, des pratiques et des inégalités de pouvoir en matière de genre dans les processus de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin »

RAPPORT FINAL

Dr. Midjèou Béranger AVOHOUEME

Consultant indépendant

bavohoueme@gmail.com

01BP 526 Cotonou

Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
RESUME.....	v
1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
1.1. Rappel des objectifs et résultats attendus.....	5
1.2. Définition de quelques concepts.....	7
2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	7
2.1. Echantillonnage.....	11
2.2. Difficultés et limites.....	13
3-RESULTATS ET ANALYSE.....	15
3.1. Cartographie des acteurs et institutions impliqués dans la planification et mise en œuvre des investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique.....	15
3.2. Analyse du processus, de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique.....	19
3.3.1. Connaissances.....	26
3.3.2. Attitudes.....	28
3.3.3. Pratiques.....	29
3.3.4. Causes profondes des inégalités découlant des connaissances, attitude et pratiques.....	29
3.4. Réglementations, procédures et autres systèmes de gouvernance à influencer en vue d'améliorer les pratiques des acteurs.....	30
3.5. Leviers pour lever les barrières.....	30
3.5.1. Programmatique : forte valeur ajoutée.....	31
3.5.2. Renforcement institutionnel : une forte valeur ajoutée.....	31
4- OUTILS PERMETTANT DE LEVER LES OBSTACLES SYSTEMIQUES ET LES INEGALITES DE POUVOIR EN MATIERE DE GENRE.....	33
4.1. Quelques conseils clés.....	33
4.2. Cadres juridiques et de politiques nationaux et internationaux.....	33
4.3. Contrôle de la prise en compte du genre dans les planifications sectorielles.....	34
4.4. Matrice d'Analyse Genre/ Profil facteurs d'influence.....	35
4.5. Plan de communication.....	36
.....	40
4.6. Théorie de changement.....	40
4.7. Suivi des actions à entreprendre pour lever les barrières institutionnelles et sociales existantes.....	41
5- MESSAGES CLES ET CIBLES.....	43
ANNEXES	46
1- POLICY BREF.....	47

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Ecart entre les étapes prescrites d'intégration du genre et les pratiques réelles des acteurs	v
Tableau 2 : Objectifs et résultats attendus.....	5
Tableau 3 : Eléments de Méthodologie faisant les liens entre objectifs spécifiques, méthodes, outils et de leur justification	8
Tableau 4 : Identification des parties prenantes.....	12
Tableau 5 : Cartographie des acteurs et institutions impliqués dans le système de planification nationale des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique .	16
Tableau 6 : Présentation des écarts en matière d'intégration du genre dans les documents de planification des investissements visant à sécuriser l'accès à l'eau et la résilience climatique	20
Tableau 7 : Récapitulatif des formes de barrières	27
Tableau 8 : Les éléments à influencer.....	30
Tableau 9 : Tableau de contrôle de la prise en compte du genre dans les planifications sectorielles	34
Tableau 10 : Tableau de diagnostic par la Matrice d'Analyse Genre/ Profil facteurs d'influence	35
Tableau 11 : Plan de communication.....	39
Tableau 12 : Tableau des indicateurs de suivi des actions à entreprendre pour lever les barrières institutionnelles et sociales existantes	41
Tableau 12 : Messages clés et cibles.....	43
Tableau 13 : Recommandations	47
Tableau A : Cartographie des institutions et acteurs à impliquer dans les campagnes IEC.....	51

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte sociale des institutions impliquées dans la planification et mise en œuvre des investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique	15
Figure 2 : : Principales barrières à l'égalité des genres dans la planification	27
Figure 3 : Lacunes institutionnelles	28
Figure 4 : Causes des inégalités de genre dans la planification	28
Figure 5 : Perception de l'influence des inégalités de pouvoir et hiérarchies sociales	29
Figure 6: Inégalités de genre sont-elles consignées dans un document officiel ?	29
Figure 7 : Deux leviers pour lever les barrières	32
Figure 8 : Conditions d'intégration du genre dans les politiques publiques	33
Figure 9 : Matrice de communication	37

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABREVIATIONS	DEFINITION
α SIGLES	
ANAEMR	Agence nationale d’approvisionnement en eau potable en milieu rural
ANAT	Agence Nationale d’Aménagement du Territoire
ANCB	Agence Nationale des Communes du Bénin
ATDA	Agence Territoriale du Développement Agricole
CNCC	Comité National sur les Changements Climatiques
COP	<i>Conference of Parties</i> (Conférence des Parties)
C/SPDL	Chef service Planification et Développement Local
CONAFIL	Commission Nationale du Financement Local
DDAEP	Direction Départementale de l’Agriculture, de l’Elevage et de la pêche
DGB	Direction Générale du Budget
DGEC	Direction Générale de l’Environnement et du Climat
DGEFC	Directeur général des Eaux, forêts et chasse.
DGPD	Direction Générale des Politiques de Développement
DGR	Direction de la Gestion des Ressources
DGRE	Direction Générale du Ressources Énergétiques
DLROPEA	Direction de la Législation Rurale, de l’appui aux Organisations et à la Promotion de l’Entreprenariat Agricole
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPV	Direction de la Production Végétale
DRAF	Direction Régionale de l’Agriculture et de la Forêt
FNDF	Fonds National de Développement Forestier
FNEC	Fond National de l’Environnement et du Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP	<i>Global Water Partnership</i> (Partenariat Mondial de l’Eau)
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
INE	Institut National de l’Eau
INF	Institut National de la Femme
INRAB	Institut National de Recherche Agricole du Bénin
MAEP	Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche (MAEP)
MEM	Ministère de l’Eau et des Mines
MESRS	Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
PNE-Bénin	Partenariat National de l’Eau du Bénin
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
WACDEP-G	Programme Eau Climat Développement et Égalité des Genres

RESUME

L'objectif principal de la présente étude est de promouvoir l'amélioration des processus institutionnels et politiques de prise de décision afin de lever les barrières systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans la conception, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. Les enquêtes de terrain ont été réalisées entre novembre 2021 et mai 2022. Les données ont été collectées à partir des outils tels que : les questionnaires, les guides d'entretien et les guides de focus group.

Le système national d'accès à l'eau et de résilience climatique fonctionne comme une arène où les processus de prise de décisions sont caractérisés par des dynamiques inégalitaires de pouvoirs entre les hommes et les femmes. Pourtant, cette question devrait connaître un terme après l'adoption par le Bénin en février 2020 du guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies. Cependant, les investigations permettent de constater qu'il existe toujours un large éventail d'écart entre les démarches officielles d'intégration du genre et les pratiques réelles des acteurs impliqués. Les écarts recensés sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Ecart entre les étapes prescrites d'intégration du genre et les pratiques réelles des acteurs

Etapes d'intégration du genre transformateur	Pratiques réelles des acteurs
Phase préparatoire	<ul style="list-style-type: none">• Absence de TDRs relatifs à l'intégration du genre• il est rare d'avoir de spécialistes genre au sein des comités de pilotage de la rédaction du document de planification au sein des ministères concernés par la question de l'accès sécurisé à l'eau et la résilience climatique
Phase de diagnostic	<ul style="list-style-type: none">• le recensement des questions d'inégalités est souvent effectif• la priorisation des situations d'inégalités est souvent effective• l'analyse des impacts des situations est très limitée. les documents font beaucoup de description des questions d'inégalités de genre.
Définition du cadre stratégique	les enquêtes révèlent que les volets laissés pour compte, le cas échéant, sont ceux relatifs à la couche absente au

Etapes d'intégration du genre transformateur	Pratiques réelles des acteurs
	<p>moment de la prise des décisions. Il s'agit généralement des groupes défavorisés, pauvres et socialement exclus. Lors de la formulation de la vision et des axes stratégiques, les questions de transformations de genre sont insuffisamment prises en compte. La programmation de la stratégie tient compte des mesures visant à réduire les inégalités de genre.</p> <p>Toutefois, les capacités institutionnelles en la matière restent toujours faibles en termes de genre à l'interface de l'eau et du climat. Le manque de temps et de compétences sont des prétextes qu'avancent généralement les acteurs impliqués dans ce processus pour ne pas adresser efficacement les problèmes de transformation des relations sociales entre femmes et hommes. Les différents niveaux de prise en compte du genre à l'étape de la planification sont : la formulation de la vision, la définition des orientations et des axes stratégiques et la formulation des programmes.</p> <p>La plupart des secteurs possèdent des stratégies genre assorties de plan d'action genre. Par contre d'autres ministères comme le MCVDD a un plan d'action genre. La stratégie genre n'est pas développée. Tous les documents de planification ne déclinent pas la vision spécifique au genre. Les axes stratégiques ne prennent pas suffisamment en compte le genre transformateur</p>
<p>4- Opérationnalisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique</p>	<p>Au plan stratégique, les indicateurs sexospécifiques ne sont pas toujours pertinents en termes de transformation des relations d'inégalités de genre.</p> <p>Au plan technique,</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) la référence en matière d'élaboration des politiques et stratégies tenant compte du genre reste peu vulgarisé et approprié ; (ii) la configuration des instances de prise de décisions en matière d'eau et de résilience climatique restent marquée par une faible présence des femmes, des

Etapes d'intégration du genre transformateur	Pratiques réelles des acteurs
	<p>personnes en situation d'handicap et d'autres couches vulnérables.</p> <p>(iii) les mesures publiques actuelles, malgré leur bonne intention, demeurent peu efficaces en termes d'équité en ce qui concerne les offres de services d'accès aux facteurs de production, notamment l'eau, la terre, etc.</p> <p>(iv) la gestion des connaissances sur l'égalité des genres a connu des progrès quoiqu'elle nécessite encore du renforcement de capacité.</p> <p>(v) les cadres de performance et autres documents de programmation et de suivi-évaluation ne sont pas toujours sensibles au genre.</p>

Ce système de gestion vulnérabilise non seulement, les femmes mais aussi les personnes en situation d'handicap, les personnes âgées et d'autres couches marginalisées dans l'accès à l'eau et à la résilience climatique. En cause, divers facteurs concourent à ces inégalités. D'après les données recueillies, 19% des répondants pointent du doigt les normes socio-culturelles, tandis que 9% indexent la charge de travail professionnel et domestique. Par ailleurs, 2% trouvent que la division sexuelle des rôles entre hommes et femmes en est la cause.

Afin de réduire les écarts constatés, il importe d'apporter des réponses institutionnelles, systémiques et holistiques suivant un processus de plaidoyers, de communication, de réglementation et d'adoption d'outils opérationnels de suivi et d'évaluation sensible au genre des politiques de l'eau.

INTRODUCTION

Le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), en collaboration avec le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et les partenaires de mise en œuvre du Programme Eau Climat Développement et Égalité des Genres (WACDEP-G) au Bénin, entend contribuer au développement d'une vision partagée transformatrice de genre, d'amélioration systémique structurelle et institutionnelle des processus de prise de décision en faveur des investissements liés à la sécurité en eau et au développement résilient au changement climatique. Dans la plupart des sociétés, l'un des facteurs fondamentaux de différenciation entre les individus est le genre. Lorsque ce dernier est à la base d'une distinction profondément ancrée et d'une supposition de différences dans un large éventail de caractéristiques telles que les capacités innées, les rôles sociaux, économiques et culturels prédéterminés, l'individualité et la valeur de la personne, le genre devient une distinction primordiale qui domine la plupart des autres facteurs de différenciation entre les acteurs. Lorsque la dynamique globale des relations entre les genres aboutit à la prééminence d'un sexe sur l'autre, cette prééminence tend à se manifester dans toutes les facettes de la vie sociale, politique, économique et institutionnelle de cette société. Il en résulte non seulement une discrimination individuelle à l'encontre de plus de la moitié de la population, mais aussi la perte pour cette société d'un vaste réservoir de capital humain. Transformer de manière proactive les perspectives de genre permet donc de restaurer, d'humaniser et de libérer le potentiel de capital humain des personnes précédemment discriminées pour contribuer à une croissance et à un développement équitable dans tous les secteurs, y compris celui de l'eau et du changement climatique. C'est ce qui justifie l'adoption d'une approche transformationnelle de genre (ATG) dans la planification et la mise en œuvre des investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique, qui apparaît comme un impératif à la fois éthique et pratique. L'analyse des problèmes non techniques relatifs aux investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin, vise à comprendre comment le pouvoir y afférent est exercé, comment les décisions en la matière sont prises et quelles sont les incitations et les contraintes qui jalonnent le processus pour les parties prenantes. Elle vise également à explorer la manière selon laquelle les systèmes politiques et économiques s'influencent mutuellement en évaluant les facteurs structurels, les héritages historiques ainsi que les institutions formelles et informelles qui façonnent ensemble les "règles du jeu". Cette analyse cherche à comprendre le fonctionnement des institutions en vue de définir la logique sous-jacente aux décisions politiques et aux arrangements institutionnels existants ainsi que les capacités et systèmes nécessaires pour favoriser une prise en compte effective de l'ATG dans la planification et la budgétisation des investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. L'analyse ne se limite pas seulement aux dispositions institutionnelles et de gouvernance. Elle prend également

en compte les intérêts sous-jacents, les incitations, les contraintes, les expériences antérieures en matière de réformes, de tendances sociales et d'influence sur les investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. Ces éléments constituent à leur tour la base de la réflexion sur la manière de travailler avec les systèmes existants, de limiter leurs impacts négatifs ou de les remodeler progressivement pour assurer une prise en compte effective de l'ATG dans la planification et la mise en œuvre des investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. S'inscrivant dans une telle démarche structurée, une analyse axée sur le genre a été conduite par le GWP au Bénin en 2020 dans le cadre du Programme WACDEP-G pour éclairer les interventions à mettre en place pour renforcer, selon une ATG, la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique à tous les niveaux dans le pays. Elle visait à identifier les inégalités entre les genres et les relations de pouvoir ancrées dans les politiques nationales et régionales, dans le but de corriger les préjugés liés aux genres dans les cadres légaux, politiques, stratégiques et institutionnels actuels et futurs. Les résultats de cette étude ont montré que les politiques, les législations et stratégies en la matière ne sont pas capables d'induire des changements réels dans le sens de la réduction des inégalités existantes entre les genres. Pour une contribution substantielle à la réduction de ces inégalités dans une approche systémique, la présente étude est réalisée afin de proposer des mesures et stratégies spécifiques.

1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que, toute personne, a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays. Le Programme d'action de Beijing affirme également que les femmes ont le même droit que les hommes de participer à la gestion des affaires publiques.

Au Bénin, afin de renforcer le système de planification et intégrer les thématiques transversales telles que le genre, le changement climatique et l'emploi, le pays s'est doté d'un guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies. En effet, adopté le 12 février 2020 en conseil des Ministres, ce guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies en tant qu'instrument de politiques publiques était censé améliorer la prise en compte de l'égalité des genres dans les phases d'élaboration de politique sectorielle.

En dépit des efforts fournis, les processus institutionnels et politiques de prise de décision en matière d'investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique sont toujours aux prises à des disparités au détriment des femmes et d'autres couches vulnérables. Il existe de multiples contraintes à la transformation des inégalités de genre visant à assurer la sécurité en eau et renforcer la résilience climatique. D'après les résultats de l'étude de base du programme WACDEP-G (GWP-AO, 2020), *l'écart le plus important pour ce qui concerne les aspects institutionnels était le "Respect mutuel des collègues indépendamment de l'âge, du sexe, de la religion ou de l'expérience" tandis que les écarts notés dans la mise en œuvre des projets étaient "l'inclusion d'un poste d'expert en matière de genre et d'inclusion sociale" et "l'acceptation de l'égalité des sexes par tous comme une responsabilité de l'équipe"*. De plus, la budgétisation sensible au genre n'est pas encore une pratique partagée par tous¹.

L'application du droit d'accès aux ressources en eau et d'équité dans les instances décisionnelles reste problématique. D'après l'enquête du ministère des affaires sociales (2019)², les femmes sont associées de façon presque égalitaire aux décisions dans les ménages et dans une moindre mesure dans les administrations publiques. Le rapport femme / homme aux postes de direction affiche 0,78%. Ce qui atteste que du chemin reste donc à parcourir en ce qui concerne la parité dans la prise de décision. Cette situation n'épargne pas les processus de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique.

Force est de constater, que ce sont le plus souvent les femmes et les filles qui sont chargées d'approvisionner le foyer en eau et en combustible dans les localités. Les

¹Rapport d'analyse genre, Bénin, Includovateptyltd, Partenariat Mondial de l'Eau, 2020

² Examen national approfondi sur la mise en œuvre du programme d'action de Beijing au Bénin / amplifier les stratégies de promotion et de participation des femmes béninoises ; juillet-novembre 2019

femmes sont les plus touchées par les impacts de la rareté de l'eau, le changement climatique et les catastrophes naturelles dans le Bassin de la Volta. Malgré ces répercussions négatives, il existe de nombreux exemples dans lesquels les femmes jouent un rôle catalyseur puissant en faveur du changement. D'après les résultats de l'analyse genre [op, cit], il existe des valeurs endogènes favorables à l'égalité de genre. Ces coutumes pourraient être valorisées à l'interface entre le genre, l'eau et la résilience climatique. A cela s'ajoute, la volonté politique manifeste de l'Etat qui ne cesse d'initier des mesures jugées « progressistes » par certains observateurs internationaux. Même si les solutions préconisées ne sont pas transformatrices de genre, elles pourraient être améliorées et mieux mises en œuvre. Ces opportunités peuvent être saisies afin de mieux répondre aux questions liées à la prise en compte du nexus genre, eau et résilience climatique. Tenant compte de l'évolution du contexte décrit ici et de la cartographie des parties prenantes des réformes systémiques et institutionnelles souhaitées, il urge d'actionner trois leviers importants de façon concomitante.

Primo, il faut identifier les barrières à la mise en œuvre de l'approche transformationnelle de genre dans les processus de planification et de mise en œuvre des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin. Car, la compréhension des causes profondes peut faciliter l'élaboration d'outils pertinents permettant de lever les obstacles systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre à l'échelle des processus de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin.

Secundo, il faut former les parties prenantes de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique. L'analyse genre effectuée en 2020 a révélé que le niveau d'éducation est relativement faible. En 2020, l'étude avait indiqué également un manque de capacités des femmes et des groupes vulnérables affectés par les inégalités de genre liées à l'eau et à la résilience climatique.

Enfin, tertio, les dialogues multi-acteurs constituent des formes de partage important. Ils interviennent à des moments déterminés et sont basés sur des contenus spécifiques. Il s'agit des échanges entre parties prenantes qui enrichiront la conceptualisation et l'opérationnalisation des outils visant à adresser les problèmes liés à l'intégration de l'approche transformationnelle de genre. Le dialogue multi-acteurs sera utilisé afin d'intégrer les acquis. Il favorisera la synergie des actions. Les questions clés à approfondir ou à développer en vue de l'amélioration des processus institutionnels et politiques, portent sur la démarche à promouvoir pour lever les barrières

institutionnelles et sociales qui sous-tendent l'existence et la persistance des inégalités de genre dans les processus de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin. De ce qui précède, apparaît clairement le besoin d'implication des parties prenantes et la création d'un espace de dialogue afin de finaliser la boîte à outils, les stratégies de mobilisation sociale de toutes les parties prenantes et de capitalisation. Le dialogue est donc un enrichissement et non une remise en cause appelant le bon dosage entre dialogue inclusif et démarche participative et la recherche de contenu complémentaire : D'où la pertinence de la présente mission d'étude portant « *Identification et analyse des normes institutionnelles, des barrières systémiques, des pratiques et des inégalités de pouvoir en matière de genre dans les processus de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin* » initié par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), en collaboration avec le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et les partenaires de mise en œuvre du Programme Eau Climat Développement et Égalité des Genres (WACDEP-G) au Bénin.

1.1. Rappel des objectifs et résultats attendus

Tableau 2 : Objectifs et résultats attendus

Objectifs	Résultats attendus
<p>L'objectif principal de la mission est de promouvoir l'amélioration des processus institutionnels et politiques de prise de décision afin de lever les barrières systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans la conception, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et renforcer la résilience climatique au Bénin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> les institutions et les acteurs, les pratiques, les normes sociales, les attitudes, les comportements, les systèmes de croyance et les réglementations ainsi que les inégalités de genre à l'échelle des réseaux institutionnels et processus qui gouvernent l'accès et le contrôle des ressources et services liés à l'eau et au climat (ressources foncières, ressources en eau, actifs liés à l'eau, services
<p>Objectifs spécifiques :</p>	

Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - identifier et analyser les normes institutionnelles en place, les barrières systémiques, les pratiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans la conception, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin ; - élaborer et mettre en œuvre des outils permettant de lever, tout au long du cycle de vie des projets, les obstacles systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans la conception, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin ; 	<p>climatiques, etc.) sont inventoriés et analysés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • une analyse approfondie est faite des réseaux institutionnels et processus de gouvernance, notamment les flux d'informations et les lacunes, en matière de considération de l'égalité de genre, qui existent dans la conception, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies régissant, à tous les niveaux, l'accès et le contrôle des ressources et services liés à l'eau et au climat; • des orientations stratégiques et des mécanismes de renforcement des capacités institutionnelles et de changement social pour l'amélioration des pratiques, des normes sociales, des attitudes, des comportements, des systèmes de croyance et des réglementations en place qui gouvernent l'accès et le contrôle des actifs liés à l'eau et aux services climatiques d'une part ; et d'autre part catalyser des investissements transformateurs de genre en matière de sécurité en eau et de résilience climatique, sont proposés et validés ; • les institutions et acteurs clés concernés comprennent mieux comment les pratiques, les normes sociales, les attitudes, les comportements, les systèmes de

Objectifs	Résultats attendus
	croyances et les réglementations à l'échelle des réseaux institutionnels et processus de gouvernance de l'accès et du contrôle des ressources et services liés à l'eau et au climat influencent les investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique.

1.2. Définition de quelques concepts

Certains concepts et expressions sont porteurs de plusieurs sens et varient selon le contexte dans lequel ils sont utilisés. Pour cela et pour lever toute équivoque, il est nécessaire de les clarifier.

Normes institutionnelles : Les normes institutionnelles fixent les règles du fonctionnement des institutions : leur composition, leur durée, leur organisation interne, le statut de leurs membres, les procédures qui leur sont applicables. C'est l'ensemble des règles qui modifient, encadrent, et affinent en permanence les conditions d'exercice du pouvoir politique et les compétences normatives des institutions.

Barrières : Selon le dictionnaire Larousse, barrière signifie obstacle naturel qui interdit le passage ou le rend difficile. Les barrières ne sont rien d'autre qu'un ensemble d'obstacles et d'inégalités limitant la capacité des femmes et des filles, des hommes et des garçons à atteindre la résilience. C'est comme si un oiseau essayait de voler avec une seule aile (adapté, OXFAM international ; 2017).

Genre : Le genre renvoie à la construction sociale et politique des rôles et caractéristiques attribués aux femmes et aux hommes, en raison de leurs différences biologiques. Les rôles sociaux de genre sont des comportements appris au sein d'une société, fondés sur les différences biologiques. On parle de rôles sexués.

2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour atteindre les objectifs de la mission, une démarche méthodologique cohérente et rigoureuse s'est imposée. Le consultant a utilisé pour la réalisation de la mission une approche technique participative exigée en matière de diagnostic genre. Cette démarche méthodologique repose sur une combinaison raisonnée d'outils de collecte et d'analyse de données, qualitatives et quantitatives tels que les questionnaires (version

papier et électroniques) et les guides d'entretien. Il s'en est suivi une analyse approfondie des normes institutionnelles, des barrières systémiques ; des pratiques et des inégalités de genre dans les processus de planification des investissements résilients en eau aux changements climatiques. Pour assurer la qualité des différents livrables, la démarche méthodologique comporte plusieurs étapes :

- un atelier en ligne de cadrage et de démarrage ;
- une revue documentaire ;
- l'élaboration des outils de collecte de données ;
- la mobilisation et la formation des enquêteurs et contrôleurs y compris le test des outils de collecte de données ;
- une revue des différents livrables par le commanditaire, le bénéficiaire et un comité technique ;
- la validation des différents livrables ;
- l'intégration des amendements et recommandations.

Tableau 3 : Eléments de Méthodologie faisant les liens entre objectifs spécifiques, méthodes, outils et de leur justification

N°	Objectifs spécifiques	Méthodes	Outils	Justification
1	Identifier et analyser les normes institutionnelles en place, les barrières systémiques, les pratiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre	Enquêtes Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP)	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire - Guide de focus groups discussions - Guide d'entretien semi-structuré - Guide d'observation directe 	<p>Les connaissances sont toujours mesurées avec précision, de manière à pouvoir comparer les données (avant/après ; ici/ailleurs ; expert/profane etc.)</p> <p>Déterminer les attitudes d'une cible, c'est mettre en œuvre un dispositif d'observation anthropologique des perceptions, des croyances, des</p>

N°	Objectifs spécifiques	Méthodes	Outils	Justification
	<p>dans la conception, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique</p>			<p>représentations et des motivations face au phénomène des inégalités de genre. Ceci permet de prendre en compte les spécificités socio-culturelles qui influencent l'adoption des bonnes pratiques. Ici l'objectif est qualitatif et restitué en verbatim afin de présenter les éléments qui organisent les perceptions, les croyances, les représentations et motivations. Les pratiques constituent le principal indicateur de la promotion de l'égalité des sexes. Cela relève également de l'observation des faits. Les indicateurs mesurables des pratiques en sont un reflet. Cette analyse permet de faire ressortir les causes (obstacles) des inégalités et les leviers sur lesquels il faut agir pour réduire lesdites inégalités.</p>
2	<p>Elaborer et mettre en œuvre des outils permettant de lever, tout au long du cycle de vie des projets, les obstacles systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans la conception, la planification, la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'arbre à problèmes - Stratégies d'influence 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de résolution des problèmes (PRP) - Outils de campagne IEC (Information, Education et Communication) - Outil d'analyse des pouvoirs afin de concevoir, mettre en œuvre, modifier 	<p>La stratégie d'influence afin de permettre d'infléchir les relations de pouvoir inégalitaires et injustes, et faire évoluer les politiques, pratiques, mentalités, comportements et normes sociales.</p> <p>Pour mettre en place une stratégie rigoureuse d'influence ou de campagne de communication pour un changement de comportement,</p>

N°	Objectifs spécifiques	Méthodes	Outils	Justification
	budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique		<p>et évaluer le travail d'influence et les campagnes</p> <p>- Arbre à problème</p>	<p>Il faut classer les problèmes par ordre de priorité, puis procédez à l'analyse des causes et des solutions potentielles.</p> <p>Cet outil visuel aidera à identifier le problème général ainsi que ses causes et conséquences/effets spécifiques.</p>
3	Organiser et faciliter deux dialogues politiques multi-acteurs impliquant les institutions et les acteurs clés aux niveaux local et national afin de convenir de la démarche à promouvoir pour lever les barrières institutionnelles et sociales qui expliquent et justifient l'existence et la persistance des inégalités de genre dans les processus de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des thématiques centrales des dialogues politiques - Cartographie des parties prenantes - Préparation de thèmes de travaux/dialogue inclusif - Elaboration de messages clés - Elaboration d'un plan pour les dialogues inclusifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice sur les besoins de dialogue inclusif - Liste des parties prenantes - Structure des synthèses des conclusions des dialogues - Plan de suivi-évaluation des conclusions sur les outils/moyens pour lever les barrières 	Le besoin de finalisation des mesures visant à lever les barrières implique une stratégie de partage et d'échange d'informations et de savoir. Cette stratégie de partage a plusieurs objectifs et prendra différentes formes dont le dialogue inclusif. Ce dernier requiert un échange entre parties prenantes qui enrichira la conceptualisation et l'opérationnalisation des stratégies et/ou projets visant à lever les barrières systémiques, les pratiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans la planification et mise en œuvre des investissements.

N°	Objectifs spécifiques	Méthodes	Outils	Justification
	des investissements pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin			
	Organiser une formation ciblée sur l'ATG et la démarche à suivre pour améliorer les comportements des acteurs impliqués dans la conception, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique	Approche interactive valorisant les expériences des participant (e) au moyen de différentes techniques d'animation et de dynamique de groupes	- Supports de formation - Fiche de pré-test - Fiche de post-test - Exercices pratiques - Vidéos, documents préparatoires (agenda, termes de référence), les kits des participant(e) s	

Source : Consultant, 2022

Après avoir expliqué les modalités de collecte des données, il reste à préciser la procédure de sélection de la population cible.

2.1. Echantillonnage

Un échantillon des acteurs impliqués dans la gestion des services d'eau, de ressources naturelles et du renforcement de la résilience climatique est constitué à partir d'un

échantillonnage aléatoire simple. Dans le cadre de la présente analyse, 30% de l'ensemble des acteurs des structures susmentionnées ont été enquêtés.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les acteurs non étatiques, l'étude a procédé à la sélection suivant un choix raisonné via l'outil sur la cartographie des parties prenantes. Il permet non seulement d'identifier les interviewés mais de les classer suivant les critères ci-après :

- les personnes qui doivent être interrogées pendant l'analyse des capacités;
- celles qui doivent être sensibilisées au problème;
- celles dont les capacités doivent être renforcées.

La combinaison des deux méthodes (probabiliste et non probabiliste) permet d'obtenir le tableau n°2 des acteurs ci-après :

Tableau 4 : Identification des parties prenantes

Niveau	Parties prenantes
Niveau central	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Equipe pays PNUD, GIZ ➤ Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) - Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) - Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) - DPAF ➤ Ministère de l'Eau et des Mines (MEM) - Direction Générale de l'Eau (DG Eau) - Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP MR) - Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ➤ Ministère de de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) <ul style="list-style-type: none"> - Association Nationale des communes du Bénin (ANCB) - Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) ➤ Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) ➤ Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

	<ul style="list-style-type: none"> -Direction Générale des Affaires Sociales (DGAS) ➤ Ministère de l’Energie - Direction Générale des Ressources Energétiques ➤ Ministère de l’Economie et des Finances - Direction Générale du Budget ➤ Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) - Université d’Abomey Calavi et Laboratoires - Institut National de l’Eau (INE) ➤ Institut National de la Femme (INF)
Niveau intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Direction départementale du Cadre de vie et du Développement Durable de l’Atacora ➤ Direction départementale de l’Eau et des Mines de l’Atacora ; ➤ Agence Territoriale du Développement Agricole ATDA (Pôle 3) ➤ Direction Départementale de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche (DDAEP) ➤ Préfecture de Natitingou:
Niveau communal et local	<p>Communes de Tanguiéta</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef service Planification et Développement Local (C/SPDL) - Chefs des arrondissements - Plateformes communales de gestion des risques de catastrophes naturelles - CPS (Centre de Promotion Sociale) - ONG locales et nationales ; - Association de femmes et d’Association de personnes handicapées

Source : Consultant, 2022

2.2. Difficultés et limites

Les travaux de collecte préliminaires prévus ont été organisés sur la base d’un échantillon d’acteurs répertoriés et impliqués dans la chaîne de planification de l’eau et du changement climatique. La collecte approfondie de données a été marquée par bien de difficultés. En effet, bien que les cibles à enquêter aient été sélectionnées de

commun accord avec le PNE-Bénin, certaines enquêtées n'ont pu être contactées et d'autres n'ont pu se rendre disponibles à temps. Ce qui a obligé les enquêteurs à les remplacer ou à faire plusieurs aller-retour avant de les interviewer, d'où le retard significatif accusé dans l'achèvement des opérations de collecte des données.

Aussi, la plupart des autres acteurs concernés ne se sont-ils pas rendus disponibles comme souhaité conformément au calendrier établi pour la collecte des informations, en raison de leur agenda chargé.

En ce qui concerne les productrices et producteurs intervenant dans l'adaptation au changement climatique (ACC), leur implication limitée réduit l'analyse sur les effets des inégalités institutionnelles sur la vie des ménages. Dans ces conditions, les discussions ont ciblé davantage les personnes vulnérables des services publics afin de comprendre les influences des processus sur leur vécu. Etant donné que ces groupes vulnérables sont des bénéficiaires potentiels du programme, cela n'enlève rien à la pertinence des analyses.

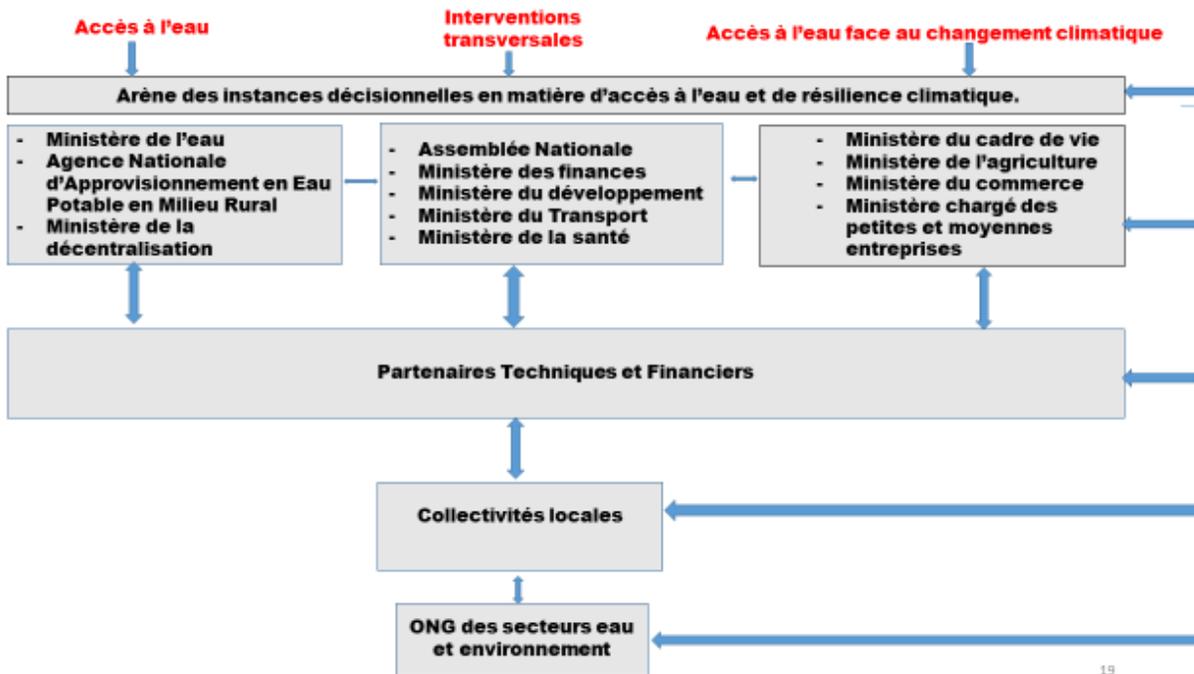
Par ailleurs, il n'a pas été possible d'échanger avec certains acteurs notamment les Maires des communes concernées. En outre, la durée relativement courte prévue pour la mission (15 jours) au regard de l'ampleur des tâches à réaliser et des livrables attendus n'a pu être respecté malgré les efforts consentis.

3-RESULTATS ET ANALYSE

3.1. Cartographie des acteurs et institutions impliqués dans la planification et mise en œuvre des investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique

Dans la présente étude, les acteurs désignent les personnes physiques tandis que, les institutions sont les structures de rattachement de ces dernières. La liste des personnes physiques sera désagrégée selon le sexe. En effet, diverses institutions jouent des rôles spécifiques et parfois complémentaires en matière d'accès à l'eau et de résilience climatique. Il y a des acteurs publics et des acteurs privés qui se côtoient dans l'accomplissement de leur mission. La figure ci-dessous en donne un bref aperçu.

Figure 1 : Carte sociale des institutions impliquées dans la planification et mise en œuvre des investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique



Il existe 04 groupes d'acteurs (1- les ministères et autres institutions nationales, 2- les partenaires techniques et financiers, 3- les collectivités locales et 4- les ONG des secteurs eau et environnement). Ils entretiennent des relations de collaborations qui varient suivant les mandats, statuts, centres d'intérêts et diverses contingences. Les rôles de chacune de ces institutions en matière d'accès à l'eau et la résilience climatique seront précisés dans le tableau ci-après. Il s'agit d'une matrice qui récapitule les informations et rend compte de la cartographie des acteurs et des institutionnels.

Tableau 5 : Cartographie des acteurs et institutions impliqués dans le système de planification nationale des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique

N°	Nom de l'institution	Rôles potentiels dans les investissements en eau résilient au changement climatique	Nom des principaux acteurs/ principales actrices	Influence
Institutions publiques				
01	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)	<ul style="list-style-type: none"> - Planification, - Programmation, - Réalisation des études, - Recherche, - Et la gestion des financements en vue d'assurer l'accès universel à l'eau potable au Bénin. 	Directeur Général	++++
	Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)	Définition de la : <ul style="list-style-type: none"> - politique sectorielle, - stratégie nationale, réglementation 	Ministre	++++
02	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)	Définition, suivi de la mise en œuvre et évaluation de la politique de l'Etat en matière de l'environnement, et du climat,	Ministre	++++++
03	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)	- Définir, suivre et évaluer des politiques et actions d'accès durable aux ressources de production (eau, terre, crédit, conseils agricoles, intrants etc.)	Ministre	++++++

	Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDCAG)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les politiques et stratégies de développement - Définir les orientations stratégiques des investissements publics 	Ministre	++++++
	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP)	Participer à la résilience climatiques des populations sinistrées et victimes de catastrophes naturelles	Ministre	++++
	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Etudes, recherches, formation sur les questions de planification des investissements en eau et résilience climatique	Ministre	++++
COLLECTIVITES LOCALES				
	Communes	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre et suivi-évaluation des politiques et actions visant à promouvoir la résilience climatiques des populations locales, vulnérables et pauvres ainsi que la sécurité de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maires, - chefs services planification et développement local 	++++
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS				
	PNUD	Appui technique et financier à la réalisation des objectifs sectoriels des structures étatiques ou non étatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants pays - Chargés de programmes - Représentants pays 	++++++
	GIZ			++++++
	Banque mondiale			++++++
	Agence Française de Développement (AFD)			++++++

	Banque Africaine de Développement (BAD)			+++++
	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)			+++++
	Fonds International de Développement Agricole (FIDA)			+++++
ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE				
	PNE-Bénin	- Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) - Préservation de l'environnement - Résilience climatique	- Représentants pays, Présidents, Secrétaires Exécutifs - Coordonnateurs Nationaux	+++++
	Plan International Bénin			+++
	OmiDelta			++++
	ALDIPE			++
	CIPCRE			++
	Nature Tropicale			++++
	Protos Join for water			

Légende :

++ : *Influence négligeable*

+++ : *Influence non négligeable*

++++ : *Un peu influent*

+++++ : *Assez influent*

++++++ : *Très bien influent*

Le tableau montre l'arène des instances décisionnelles en matière d'accès à l'eau et d'adaptation au changement climatique. Alors que certaines institutions se focalisent uniquement sur l'accès à l'eau (Ex. Le MEM, l'ANAEPMR etc.), d'autres mettent l'accent corrélativement sur les deux domaines d'action (Ex. MCVDD, MAEP, PNUD etc.). Ces institutions œuvrent au quotidien pour déterminer les causes de la non-maîtrise de l'accès à l'eau et de vulnérabilité au changement climatique, d'en repérer les conséquences sur les cibles et d'en établir les responsabilités assorties d'une programmation des investissements.

Les institutions ont différent niveau d'influence sur les processus de planification et de programmation des activités de résilience climatique. Le poids de chacune d'elles est fonction du profil, des attributions, des compétences techniques et opérationnelles ainsi que des réseaux d'opportunités. Comparativement aux communes et à la société civile, les ministères possèdent une plus grande marge de manœuvre en termes de

ressources. Les services sont administrés par des acteurs de divers horizons. Les instances de prise de décision sont dominées par les hommes. La forte masculinisation de la chaîne PPBS des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique n'est pas de nature à favoriser une transformation des relations hommes-femmes.

Pour ce qui concerne la société civile intervenant sur les questions d'accès à l'eau et de résilience climatique, la charge de définition des problèmes d'accès et de contrôle des ressources (eau et foncier) lui confère un pouvoir d'action et d'influence des décisions publiques. Les acteurs non étatiques s'associent et s'organisent, se trouvent des leaders pour faire entendre leur voix et pour convaincre et mobiliser à grande échelle. Ils prennent la parole, témoignent, mesurent, argumentent, critiquent, délibèrent, interpellent l'opinion et les pouvoirs publics.

En outre, le background de certaines agences nationales et internationales dépasse celui des ministères en charge de la délivrance des services publics d'eau et de résilience climatique. Les exemples de la GIZ et de l'ANAEPMR sont édifiants à ce propos. Toutefois, l'ANAEPMR n'est pas très pointue sur les questions d'adaptation au changement climatique. Aussi, les compétences et les champs d'intervention des institutions se chevauchent-ils parfois. En guise d'exemple, on peut citer le MCVDD et le MAEP en matière de gestion durable des terres et des écosystèmes forestiers. Malgré les nombreux investissements dans les projets et programmes visant l'égalité des sexes, le système de planification et de mise en œuvre est toujours marqué par des lacunes et des inégalités de genre.

3.2. Analyse du processus, de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique

Au Bénin, il existe un guide méthodologique de référence en matière d'intégration du genre dans les processus de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation. L'analyse genre proposée ici met en évidence un large éventail d'écarts entre les démarches officielles prescrites et les pratiques réelles des acteurs impliqués. En effet, les processus ne tiennent pas compte toujours de la dimension genre à chacune des phases d'élaboration des politiques, plans et programmes de développement, à savoir :

- l'analyse sociale du contexte d'intervention (diagnostic) ;
- la définition du cadre stratégique ;
- l'opérationnalisation ;
- le suivi-évaluation.

Le tableau ci-après fournit d'amples explications

Tableau 6 : Présentation des écarts en matière d'intégration du genre dans les documents de planification des investissements visant à sécuriser l'accès à l'eau et la résilience climatique

Phases d'élaboration de politique de l'eau et de résilience climatique	Etapes d'intégration du genre transformateur	Pratiques réelles des acteurs
1- PHASE PREPARATOIRE		
Travaux préparatoires	Etape 1 : Mise en place d'un sous-comité de veille au sein du comité de pilotage de l'élaboration du document de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de TdRs relatifs à l'intégration du genre • Il est rare d'avoir de spécialistes genre au sein des comités de pilotage de la rédaction du document de planification au sein des ministères concernés par la question de l'accès sécurisé à l'eau et la résilience climatique
	Etape 2 : Elaboration des Termes de Références relatives à l'intégration du genre transformateur dans le document de planification	
	Etape 3 : Choix des personnes ressources spécialisées en genre transformateur et cadrage méthodologique	
2- PHASE DE DIAGNOSTIC		
Identification de la problématique de développement du secteur	Etape 1 : Recensement des solutions/problèmes d'inégalités du genre	<ul style="list-style-type: none"> • Le recensement des questions d'inégalités est souvent effectif • La priorisation des situations d'inégalités est souvent effective • L'analyse des impacts des situations est très limitée. Les documents font beaucoup de description des questions d'inégalités de genre.
Synthèse des problèmes majeurs et identification des défis et enjeux	Etape 2 : Classification /priorisation des situations /problèmes d'inégalités de genre	

	Etape 3 : Analyse des impacts des situations/problèmes d'inégalités liées au genre dans le secteur	
3- Définition du cadre stratégique		
Formulation de la vision	Formulation de la vision et des axes stratégiques	Les enquêtes révèlent que les volets laissés pour compte, le cas échéant, sont ceux relatifs à la couche absente au moment de la prise des décisions. Il s'agit généralement des groupes défavorisés, pauvres et socialement exclus. Lors de la formulation de la vision et des axes stratégiques, les questions de transformations de genre sont insuffisamment prises en compte. La programmation de la stratégie tient compte des mesures visant à réduire les inégalités de genre. Toutefois, les capacités institutionnelles en la matière restent toujours faibles en termes de genre à l'interface de l'eau et du climat. Le manque de temps et de compétences sont des prétextes qu'avancent généralement les acteurs impliqués dans ce processus pour ne pas adresser efficacement les problèmes de transformation des relations sociales entre femmes et hommes. Les différents niveaux de prise en compte du genre à l'étape de la
Construction des scénarii	Etape 1 : Formulation de la vision et des axes stratégiques	
Définition de la vision	Etape1 : Formulation de la vision tenant compte du genre	
Définition des orientations et axes stratégiques	Etape 2 : Définition des axes stratégiques en tenant compte du genre transformateur	
Définition des objectifs		
Formulation des orientations /axes stratégiques	Désagréger les questions afin d'identifier des solutions sexospécifiques	
Identification des questions stratégiques		
Les options/ axes stratégiques		
Alignement des stratégies sectorielles avec les politiques générales		

		<p>planification sont : la formulation de la vision, la définition des orientations et des axes stratégiques et la formulation des programmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plupart des secteurs possèdent des stratégies genre assorties de plan d'action genre. Par contre d'autres ministères comme le MCVDD a un plan d'action genre. La stratégie genre n'est pas développée. Tous les documents de planification ne déclinent pas la vision spécifique au genre • Les axes stratégiques ne prennent pas suffisamment en compte le genre transformateur.
Formulation des programmes	Programmation de la stratégie	Il existe des plans d'actions genre au niveau de plusieurs sectoriels.
	Etape 1 : Etablir un plan d'action comportant des mesure spécifiques pouvant réduire les inégalités de genre	Les capacités institutionnelles sont insuffisantes.
	Etape 2 : Développer des capacités institutionnelles en matière de genre	<p>Les cellules genres et environnement ne sont pas toujours opérationnelles.</p> <p>La prise en compte du genre dans les documents de programmation n'est pas systématique</p>

4- Opérationnalisation et Suivi-Evaluation de la mise en œuvre de la politique		
4-1 Au niveau stratégique	Opérationnalisation de la stratégie (veiller à la formulation des indicateurs sexospécifiques pertinents)	<ul style="list-style-type: none"> • au plan stratégique, les indicateurs sexospécifiques ne sont pas toujours pertinents en termes de transformation des relations d'inégalités de genre. • au plan technique, <ul style="list-style-type: none"> (vi) La référence en matière d'élaboration des politiques et stratégies tenant compte du genre reste peu vulgarisée et appropriée ; (vii) la configuration des instances de prise de décisions en matière d'eau et de résilience climatique restent marquée par une faible présence des femmes, des personnes en situation d'handicap et d'autres couches vulnérables. (viii) les mesures publiques actuelles, malgré leur bonne intention, demeurent peu efficaces en termes d'équité en ce qui concerne les offres de services d'accès aux facteurs de production, notamment l'eau, la terre, etc. (ix) la gestion des connaissances sur l'égalité des genres a connu des progrès quoiqu'elle nécessite encore du renforcement de capacité.
4.2 Au niveau technique	Développement des capacités institutionnelles en matière de genre	
4.3. Les mécanismes d'évaluation de la politique	Mise en place d'un cadre de suivi-évaluation prenant en compte le genre	

		(x) Les cadres de performance et autres documents de programmation et de suivi-évaluation ne sont pas toujours sensibles au genre.
5- PHASE DE VALIDATIONS		
Validations techniques	<p>Faire une lecture du document de planification sectorielle sous l'angle du genre transformateur</p> <p>Collecter les observations écrites de la cellule focale genre de même que celles des PTFs et OSC du secteur sur la qualité de prise en compte du genre</p> <p>Inviter le ou la responsable de la cellule focale genre, le représentant des OSC actif dans la promotion du genre au niveau du secteur</p> <p>Vérification de la prise en compte des orientations stratégiques de la PNPG dans les planifications sectorielles</p> <p>Recommandation pour l'amélioration de la qualité de l'intégration du genre dans les planifications sectorielles</p>	Les étapes liées à la prise en compte du genre ne sont pas toujours respectées

Validations Grand public	L'implication de toutes les parties prenantes dans les questions de sensibilité genre	
Avis technique du ministre en charge de la planification	Le projet de document à transmettre au Ministère en charge de la planification pour examen et avis est accompagné d'une note d'une (01) et de (02) pages sur la dimension genre préparé par le responsable genre et environnement du ministère concerné.	
Adoption du document par le conseil des ministres	<p>Préparer une note technique d'une ou de deux pages sur la dimension genre dans la politique du secteur (responsable de la cellule genre et environnement)</p> <p>Accompagner la communication en conseil des Ministres de la note technique pour éclairer les autres Ministres sur la qualité de l'intégration du genre dans le document de planification sectorielle</p>	

Le tableau montre les niveaux de différence entre les normes prescrites en matière d'intégration genre et les pratiques des acteurs sur le terrain. Plusieurs permettent d'expliquer ces lacunes. Il s'agit d'une faible appropriation du document de référence sur les étapes d'intégration du genre dans les processus de planification. L'insuffisance des capacités techniques et institutionnelles peuvent permettre d'expliquer cet état des lieux. Aussi, la faible représentativité des femmes cadres dans les ministères est-elle citée comme cause de la non-intégration de l'ATG à la collecte et analyse des données relatives à la question genre. Par exemple, au MCVDD, il y a 980 agents répartis en deux types de personnel³. Le personnel paramilitaire composé de 573 agents dont 25 femmes soit un taux de 4,15%. Le personnel civil composé de 407 dont 105 femmes soit 25,80% de l'effectif.

Les diagnostics ne ressortent pas toujours les vraies causes des problèmes d'inégalités de genre. Par conséquent, cela biaise l'étape de sélection des options de solutions de réduction des inégalités en matière d'accès à l'eau et de résilience climatique. Ce qui entrave la formulation de la vision et des axes stratégiques tenant compte du genre.

3.3. Analyse des normes institutionnelles, des barrières systémiques, des pratiques et des inégalités de pouvoir en matière de genre"

« Les services impliqués dans la planification sont très peu pourvus de personnel féminin. Ce faible taux de représentativité des femmes dans ces instances de prise de décision est un handicap majeur pour la prise en compte du genre », [Cotonou, avril, 2022]

3.3.1. Connaissances

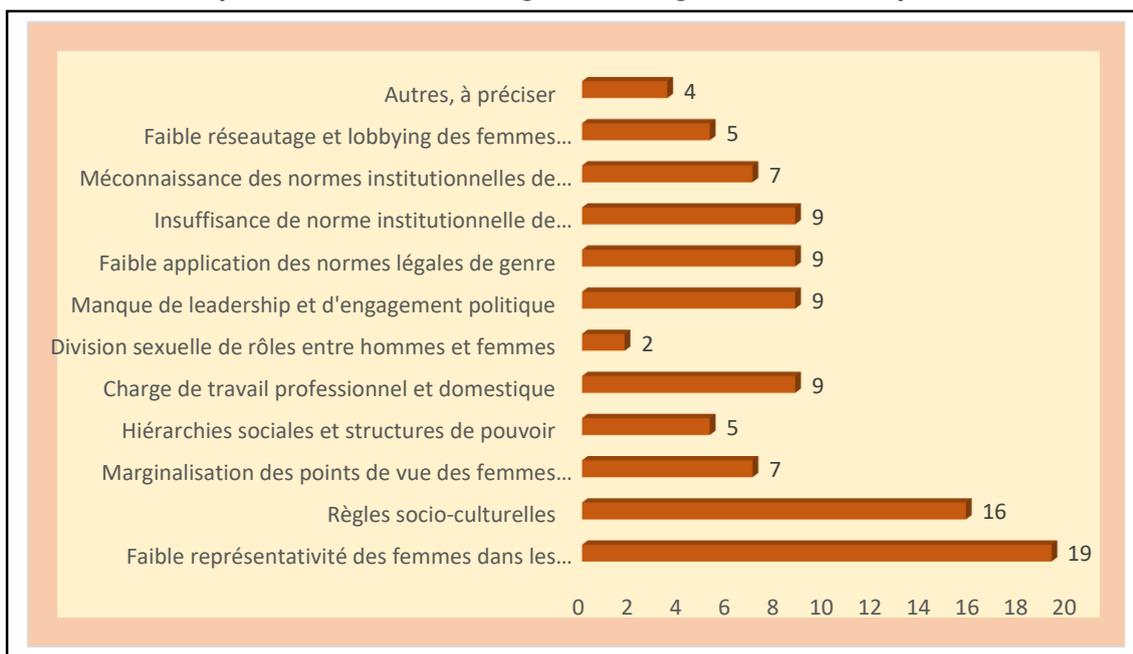
Cette partie vise à vérifier le niveau de connaissances des acteurs de la chaîne de planification des services d'eau et de résilience climatique. L'enquête montre que 53,8% des répondants ne connaissent pas les étapes d'intégration du genre dans les documents de planification tandis que 46,2% affirment les connaître. L'analyse montre qu'il y a une faible connaissance des méthodes et outils d'intégration de genre.

Les principales barrières sont présentées sur la figure n°2. La faible représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de la chaîne PPBS et les règles socio-culturelles sont les plus représentatives avec 19% et 16% contre la division sexuelle de rôles entre hommes et femmes 2%. De même 9% des enquêtés estiment que la charge de travail professionnel et domestique, l'insuffisance de norme institutionnelle de promotion de genre spécifique à la planification des politiques et stratégies sectorielles, la faible application des normes légales de genre ainsi que le manque de leadership et d'engagement constituent les principales barrières à l'égalité des genres.

³Le présent travail ne prend pas en compte les organismes sous-tutelle du fait de leur statut qui fait d'eux des structures spécifiques dont la gestion est autonome. Par exemple, la DPAF du MCVDD compte une seule femme

Les principales barrières à l'égalité du genre dans la planification, la programmation, la budgétisation.

Figure 2 : : Principales barrières à l'égalité des genres dans la planification



De façon synthétique, il y a 6 points d'entrée en matière de barrières récapitulés dans le tableau 7 ci-dessous.

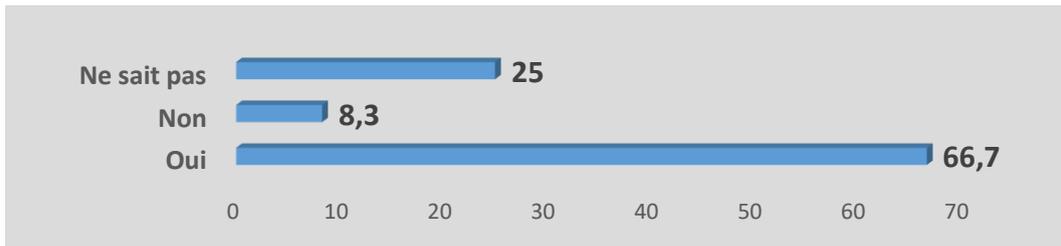
Tableau 7 : Récapitulatif des formes de barrières

N°	Principales barrières à l'égalité de genre dans la chaîne de planification
1	Normes sociales
2	Compétences techniques
3	Inégalités d'accès aux ressources de production (eau, foncier, services d'encadrement etc.)
4	Leadership
5	Charge de travail
6	Pratiques et dispositions institutionnelles

Source : Consultant, 2022

La figure N° 3 présente les lacunes institutionnelles face à l'Approche Transformatrice Genre. Parmi les enquêtés, 66,7% ont reconnu qu'il y a des lacunes institutionnelles contre 8,3% qui ont répondu par la négation. Le reste des enquêtés (25%) ne sait pas s'il y a des lacunes ou pas.

Figure 3 : Lacunes institutionnelles



La figure N°4 présente les causes de la persistance des inégalités de genre dans les processus de planification des investissements visant à sécuriser l’eau et le développement résilient au changement climatique malgré l’existence des normes institutionnelles. 29% des enquêtés attribuent la persistance des inégalités de genre au poids de la tradition alors que 23% estiment que c’est la faible opérationnalisation des stratégies genre qui sont les principales causes de cette persistance des inégalités. En outre, des interviewés sont partagés entre la faible capacité technique en matière de démarche d’intégration de genre (16%) et la non-application des normes juridiques et politique de promotion du genre (16%).

Figure 4 : Causes des inégalités de genre dans la planification



3.3.2. Attitudes

Comme le montrent les travaux d’experts, les femmes béninoises sont gravement désavantagées par les normes sociales, les croyances, les comportements et les pratiques qui favorisent nettement les hommes par rapport aux femmes, la société profondément patriarcale du Bénin accordant généralement aux femmes un statut inférieur à celui des hommes dans tous les domaines de la vie. Les normes sociales

servent à limiter sévèrement l'autonomie et les opportunités des femmes dans les domaines économique, social et politique, ce qui, en fin de compte, réduit le développement d'un système de planification ne tenant pas grand compte des couches marginalisées en matière d'investissement visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique.

3.3.3. Pratiques

La figure N°5 présente la perception de l'influence des inégalités de pouvoir et hiérarchies sociales. Les enquêtés près de 91% trouvent qu'il y a l'influence des inégalités de pouvoir et hiérarchies sociales.

Figure 5 : Perception de l'influence des inégalités de pouvoir et hiérarchies sociales

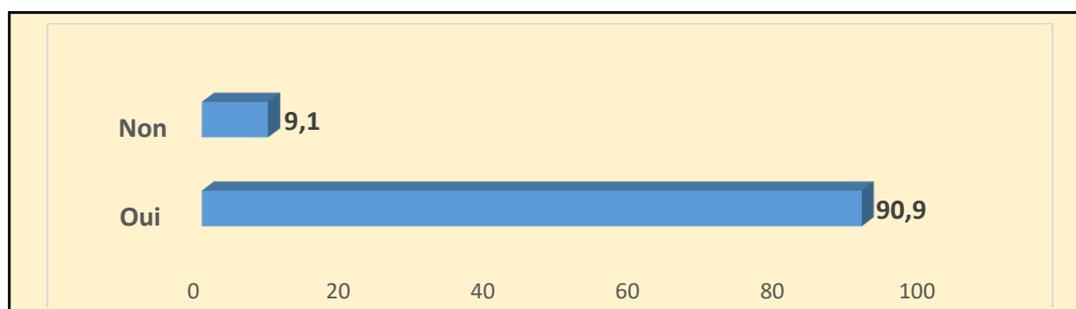
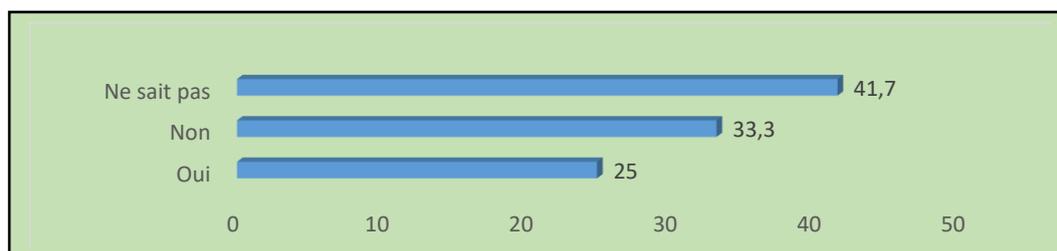


Figure 6: Inégalités de genre sont-elles consignées dans un document officiel ?



La figure n°6 montre si les inégalités de genre sont-elles consignées dans un document officiel. Parmi les enquêtés 33,3% estiment que les inégalités du genre ne sont pas consignées dans un document contre 25% qui ont répondu par l'affirmatif. Le reste des enquêtés n'en sait rien.

3.3.4. Causes profondes des inégalités découlant des connaissances, attitude et pratiques

De l'analyse CAP (Connaissances, Attitude et Pratiques) ci-dessus, les causes profondes qui sous-tendent les inégalités sont :

- Normes relatives à l'accès et au contrôle des actifs, des technologies, de l'information et des services
- Normes qui façonnent les compétences techniques, les capacités et la confiance en soi

- Normes relatives aux travaux convenant aux femmes et aux hommes influençant les responsabilités en matière de travail domestique et l'exécution de tâches productives spécifiques
- Normes qui limitent la voix et l'influence des femmes auprès du chef de famille y compris la prise de décision et l'acceptation d'un comportement de contrôle
- Normes qui limitent la voix et l'influence des femmes dans les organisations communautaires
- Normes relatives à l'éducation, au mariage et à la maternité

3.4. Réglementations, procédures et autres systèmes de gouvernance à influencer en vue d'améliorer les pratiques des acteurs

Les différents éléments à influencer en vue d'améliorer les pratiques des acteurs se résument dans le tableau ci-après :

Tableau 8 : Les éléments à influencer

N°	Catégories	Eléments à influencer
01	Au plan stratégique	Processus d'intégration de l'ATG dans la chaîne de planification
02	Au plan institutionnel	Modalités de recrutement des femmes et des hommes ainsi que la gestion des ressources humaines (GRH) dans la fonction publique ; Organisation, Fonctionnement et budgétisation des cellules genre et environnement ; Capacités institutionnelles sensibles à la réduction des inégalités genre à l'interface de l'eau et du climat Partenariats et dialogue politique entre les institutions
03	Au plan opérationnel	Capacités techniques des couches vulnérables, des acteurs de la chaîne PPBS et les responsables communautaires Mécanisme de diffusion, vulgarisation, sensibilisation et d'application des textes juridiques en matière de genre. Gestion des connaissances et suivi-évaluation des stratégies ATG

Source : Consultant, 2022

3.5. Leviers pour lever les barrières

Il existe deux grandes approches quant à la manière dont le WACDEP-G peut s'appuyer sur l'existant afin de réaliser des résultats systémiques et durables de transformation du genre et de renforcer l'intégration du genre dans les documents de planification-programmation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique. Tout d'abord, au niveau du programme, le WACDEP-G peut renforcer les

approches existantes des croyances, des comportements et des pratiques à l'égard de l'égalité des sexes et de l'équité entre les sexes pour soutenir la sécurité en eau, des améliorations durables des capacités d'adaptation des femmes face au changement climatique et à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes tout en renforçant les capacités du Partenariat National de l'Eau à obtenir les résultats souhaités.

Deuxièmement, au niveau institutionnel, WACDEP-G peut renforcer la capacité et l'engagement des institutions et acteurs impliqués dans la chaîne de planification à maintenir et à étendre les résultats de la transformation du genre dans les domaines de l'eau et du changement climatique, en mettant l'accent sur le genre à l'interface eau et climat. A titre d'exemples les besoins en renforcement de capacités peuvent porter sur les éléments ci-après :

- ❖ Renforcer la capacité des agents des ministères sectoriels concernés au niveau central et déconcentré en approche genre et développement en lien avec la résilience climatique et l'inclusion au marché ;
- ❖ Conduire une analyse genre des documents référentiels et les outils de collecte de données des ministères (Exemple : Manuel de SE, stratégie et politique agricole)
- ❖ Actualiser les outils de pilotage (suivi-évaluation, communication et gestion des savoirs) en intégrant le genre transformateur

Sur la base de cette étude du contexte institutionnel, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, de la résilience climatique, des lacunes de performance de la capacité et de l'engagement existants pour un changement transformateur de genre, et des interventions prévues par le WACDEP-G, on peut conclure que le **programme a une forte valeur ajoutée pour poursuivre les deux approches (programmatisque et renforcement institutionnel) au Bénin**. De plus amples détails sur cette évaluation pour chaque approche sont présentés dans le reste de cette section.

3.5.1. Programmatique : forte valeur ajoutée

Les écarts de performance importants du Bénin en matière d'égalité des sexes et autonomisation des femmes à l'interface eau et climat nécessitent un soutien encore plus important pour obtenir des résultats transformateurs de genre.

3.5.2. Renforcement institutionnel : une forte valeur ajoutée

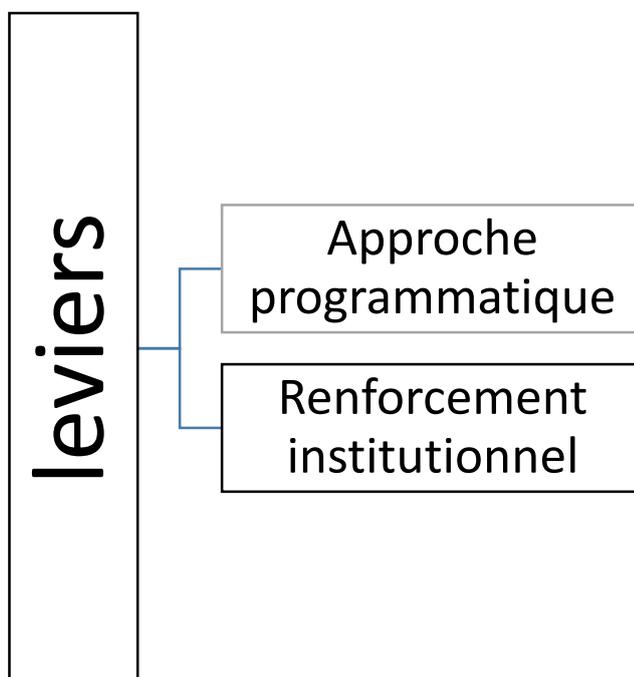
Le Bénin et en particulier les institutions gouvernementales ont fait preuve d'un certain engagement en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de la résilience climatique, mais de nombreux progrès restent à faire. En effet, bien qu'il soit institué une cellule genre et environnement rattachée à la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) dans chaque ministère sectoriel pour soutenir l'intégration de cette dimension, cette unité ne dispose pas des capacités et des ressources financières nécessaires pour mener à bien son mandat. Par conséquent,

l'évaluation a conclu que le WACDEP-G a une proposition de valeur élevée pour renforcer les cellules genre et environnement afin de mieux influencer l'ensemble des ministères, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique.

Le Conseil des ministres a adopté le guide méthodologique d'élaboration des stratégies et politiques sectorielles prenant en compte le genre et le changement climatique. Cependant, force est de constater que les DPAF et en particulier les cellules genre et environnement restent fortement restreintes en termes de capacités et de ressources, ce qui les empêche d'avoir un impact plus important. Les PTAB des domaines eau et changement climatique sont insuffisamment transformateurs de genre.

Premièrement, le WACDEP-G peut fournir une assistance et un soutien techniques pour renforcer la cellule genre et environnement de quelques ministères sectoriels, notamment MCVDD, MAEP, MEM. Ensuite, sur cette base, le programme peut aider les points focaux genre à améliorer les capacités en matière d'intégration du genre dans les politiques, les programmes et les systèmes de données et de suivi et d'évaluation dans les domaines de l'eau et du changement climatique.

Figure 7 : Deux leviers pour lever les barrières

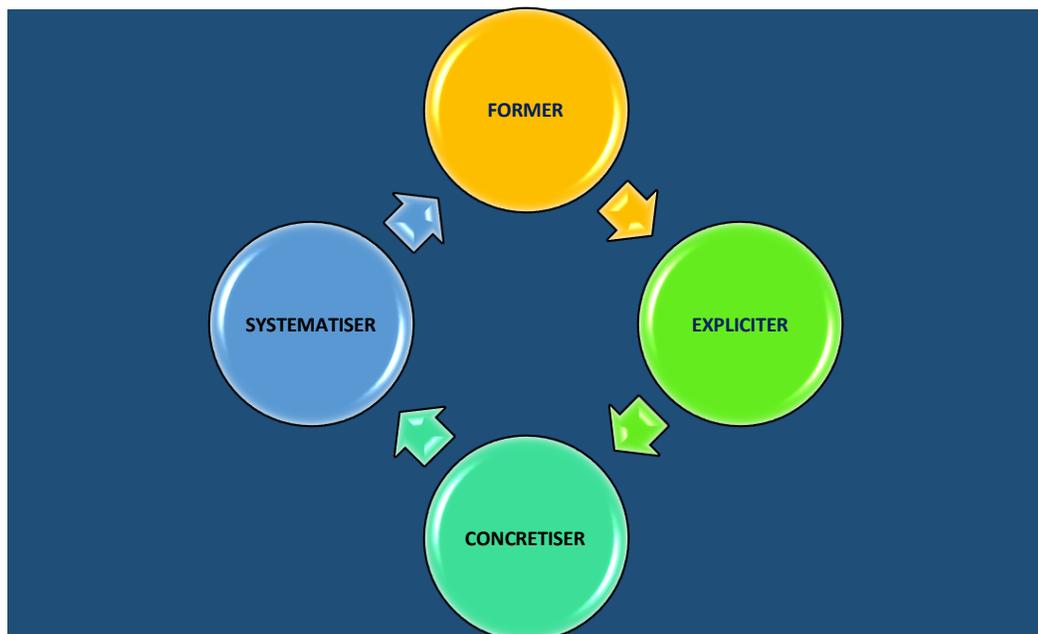


4- OUTILS PERMETTANT DE LEVER LES OBSTACLES SYSTEMIQUES ET LES INEGALITES DE POUVOIR EN MATIERE DE GENRE

4.1. Quelques conseils clés

Avant d'entrer dans le détail des recommandations, nous voudrions présenter schématiquement quatre (4) impératifs pour une intégration effective du genre dans les politiques publiques :

Figure 8 : Conditions d'intégration du genre dans les politiques publiques



4.2. Cadres juridiques et de politiques nationaux et internationaux

Le Bénin dispose d'un cadre juridique fourni en matière de promotion de l'égalité de genre et de promotion des droits des femmes et des filles. De plus, sur le plan international, il a signé et ratifié différentes conventions et traités en vue de l'élimination de toutes les formes d'inégalités sociales et de discrimination formulées à l'endroit des femmes.

Les documents de politiques sectorielles élaborés doivent tenir compte du cadre juridique et stratégique national et s'arrimer avec les instruments juridiques internationaux auxquels le Bénin est partie.

4.3. Contrôle de la prise en compte du genre dans les planifications sectorielles

Le Tableau ci-dessous présente une liste de contrôle d'intégration du genre dans les documents de planification. C'est un guide qui oriente les acteurs de la chaîne PPBS dans la prise en compte de la démarche sensible genre tout au long des divers piliers de la chaîne.

Tableau 9 : Tableau de contrôle de la prise en compte du genre dans les planifications sectorielles

N°	QUESTIONS	Oui	Non
1.	Le diagnostic sectoriel a-t-il identifié les disparités de genre dans le secteur ?		
2.	Les données et statistiques du diagnostic sont-elles désagrégées ?		
3.	Le diagnostic de la mise en œuvre de la PNPG au niveau du secteur a-t-il été fait ?		
4.	Une analyse genre des problèmes prioritaires du secteur a-t-elle été réalisée ?		
5.	Les priorités retenues au niveau du secteur prennent-elles en compte de manière équitable les intérêts des hommes et des femmes ?		
6.	Les objectifs du secteur prennent-ils en compte les orientations de la PNPG?		
7.	Des objectifs en matière de réduction des disparités de genre sont-ils définis?		
8.	Les indicateurs de réalisation des objectifs sont-ils désagrégés ?		

4.4. Matrice d'Analyse Genre/ Profil facteurs d'influence

Tableau 10 : Tableau de diagnostic par la Matrice d'Analyse Genre/ Profil facteurs d'influence

Barrières d'accès aux ressources	Causes des barrières	Nature des barrières						Actions pour lever les barrières
		Socioculturelle	Biologique	Economique	Juridique	Environnemental	Politique	

4.5. Plan de communication

Pour un double motif technique et politique, il est impératif d'orchestrer en termes de communication, le processus d'identification et d'enrôlement des bénéficiaires potentiels du WACDEP G. La stratégie consiste à articuler toute l'opération en actions traduites en messages communicationnels qui découlent de la finalité : obtenir participation, adhésion et engagement des destinataires.

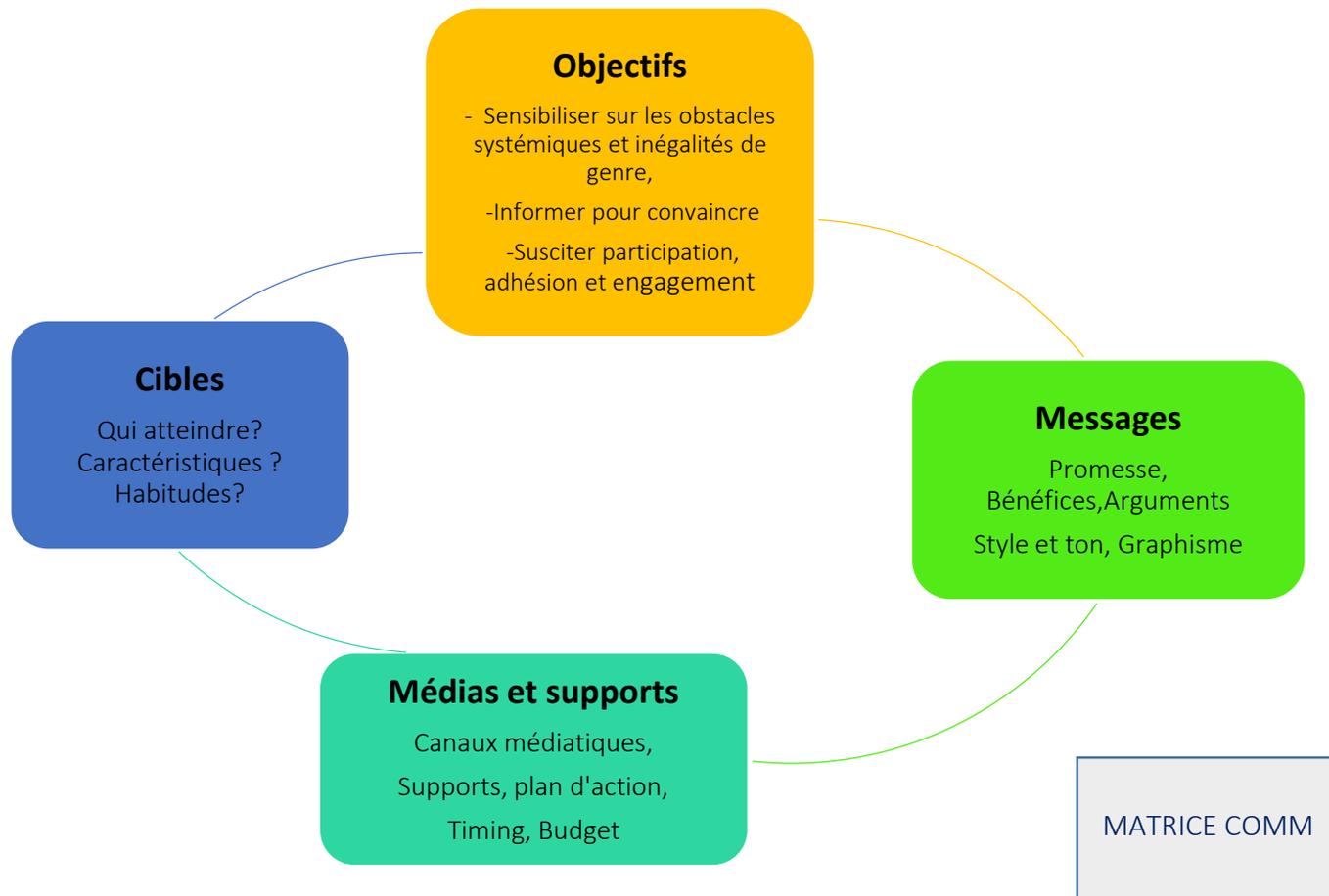


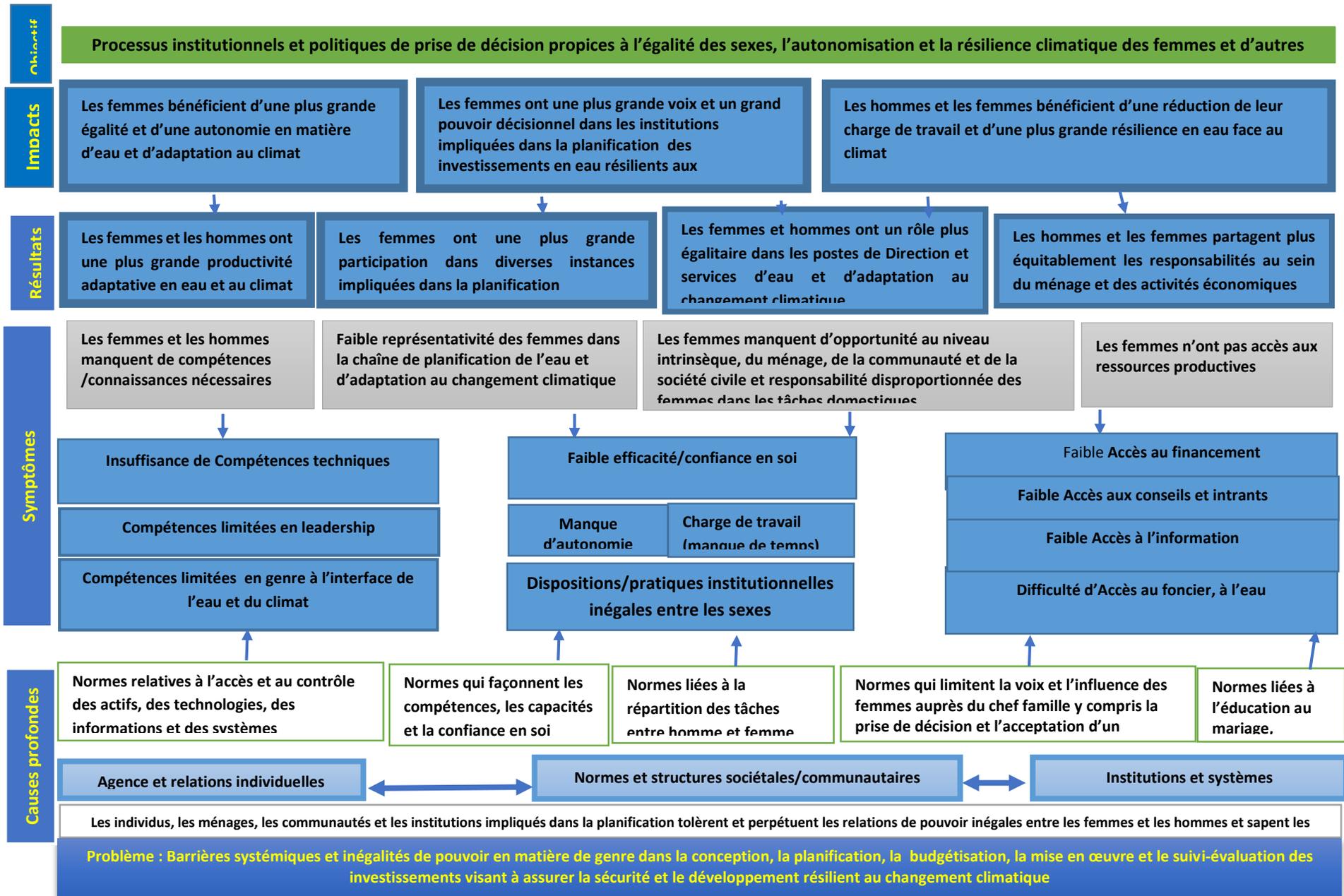
Figure 9 : Matrice de communication

COMM	ACTIVITES	TIMING	MEDIAS ET SUPPORTS
<p>1- Cibles</p> <p>Qui atteindre par la communication?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couches vulnérables, pauvres et socialement exclues - Autorités centrales, - Autorités communales et locales - Services déconcentrés - Autorités gouvernementales - Tout public 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire un dossier presse (Presse-réseaux sociaux) - Rédiger un avant-papier (Tabloïds-Médias sociaux) - Visuels pour les Médias sociaux - Invité du journal TV - Spots d'information en Français et en langues - Crieurs publics - Couverture médiatiques réunion de sensibilisation - Affichage 	<p>AVANT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Médias traditionnels : -Tabloïds, radio de proximité, TV) -Médias sociaux
<p>2- Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les obstacles systémiques et inégalités de genre, - Informer pour convaincre - Susciter participation, adhésion et engagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Couvertures multimédia - Partenariat circonstanciel avec les radios de proximité - Spots ou communiqués en Français et en langues locales - Publi-reportages - Spots ou communiqués - Crieurs publics - Affichage 	<p>PENDANT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Médias traditionnels : tabloïds, radio de proximité, TV) - Médias sociaux

3- Messages (Contenu) - Promesse - Bénéfices - Arguments - Style et ton	<ul style="list-style-type: none"> - Plateaux TV - Compte rendu résultats ciblage - Interviews radio (Résultats) - Publication résultats (MS) 	APRES	- Médias traditionnels : tabloïds, radio de proximité, TV -Médias sociaux-
4. Budget	ACTIVITES AVANT	4000 000 (Publications avant-papier, visuels diffusion communiqués, invités du journal...) 10 000 000 (Affichage)	
	ACTIVITES PENDANT	3.500 000 (couverture médiatique 9000 000(Partenariat radios300 000x 30 radios 1500 000 (Publi-reportages)	
	ACTIVITES APRES	2000 000 (Plateaux TV, publication résultats Ciblage	
TOTAL BUDGET			30 000 000

Tableau 11 : Plan de communication

4.6. Théorie de changement



4.7. Suivi des actions à entreprendre pour lever les barrières institutionnelles et sociales existantes

Pour le suivi des actions à entreprendre pour lever les barrières institutionnelles et sociales existantes, à titre indicatif, la liste d'indicateur présentés dans le tableau ci-dessous, pourra être renseignée chaque année.

Tableau 12 : Tableau des indicateurs de suivi des actions à entreprendre pour lever les barrières institutionnelles et sociales existantes

N°	Libellé des indicateurs	Type d'indicateur	Unité
Renforcement institutionnel			
1	Disponibilité d'un projet de loi visant l'amélioration du recrutement et de la disponibilité des femmes cadres dans les instances décisionnelles de la chaîne PPBS		
2	Nombre de dialogue interministériel autour des réformes institutionnelles visant la prise en compte de l'ATG dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique		
3	Nombre d'instructions écrites de la hiérarchie à l'endroit des DPAF pour l'intégration de la formation sur l'ATG dans les Plans de Travail Annuel Budgétisé (PTAB)		
4	Disponibilité de documents normatifs actualisés et intégrant l'ATG		
5	Nombre de monitoring organisé au cours de l'année par les cellules genre et environnement		
Développement des capacités techniques et amélioration des relations de pouvoirs en faveur de l'égalité des sexes			
1	Disponibilité de moyens financiers, techniques et opérationnels au niveau des cellules genres et environnement		
2	Nombre d'hommes et de femmes formés sur l'intégration de l'ATG dans le système de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique		

3	Nombre de femmes et d'hommes formés sur les techniques entrepreneuriales et commerciales		
4	Nombre de femmes et d'hommes formés sur le leadership		
5	Nombre de femmes et d'hommes formés sur la sécurisation foncière et l'accès au foncier		
	Nombre de campagnes d'Information, d'éducation et d'Information organisées		

5- MESSAGES CLES ET CIBLES

Tableau 13 : Messages clés et cibles

Messages clés	Cibles	
<p>1- Les femmes bénéficient d'une plus grande égalité d'une autonomie en matière d'eau pour une résilience climatique</p> <p>2- Les femmes ont une plus grande voix et un grand pouvoir décisionnel dans les institutions impliquées dans la planification des investissements en eau résilients aux changements climatiques</p> <p>3- Les hommes et les femmes bénéficient d'une réduction de leur charge de travail et d'une plus grande résilience en eau face au changement climatique</p>	STRUCTURES	DIRECTIONS/SERVICES
	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable	DPAF
		DGEFC
		DGEC
		FNEC
		Cellule Genre et Environnement du Ministère
	Ministère de l'Eau et des Mines	DPAF
		DG-Eau
		Cellule Genre et Environnement
	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche	DGR
		DICAF
		DPAF
		Cellule Genre et Environnement
	Ministère de l'Économie et des Finances	DPAF
	Cellule Genre et Environnement	
Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale	DPAF	
	Cellule Genre et Environnement	

Messages clés	Cibles	
	Ministère d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale	DPAF
		DGPD
		Cellule Genre et Environnement
	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	DGAS
		DPAF
		Cellule Genre et Environnement
	Institut National de la Femme	
	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMR)	
	Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	Maires des communes
	Associations nationales de chefferies traditionnelles, chefs de cultes endogènes et religions révélées	Rois, dignitaires traditionnels, gardiens des us et coutumes, responsables de religions chrétiennes et islamiques
	ONGs	
	Groupe Technique Genre et Protection Sociale/ PTF	
	Association de jeunes	
Association de personnes handicapées du Bénin		
Groupement féminin intervenant dans l'Adaptation au Changement Climatique		

Messages clés	Cibles	
	Institutions d'enseignement supérieur et de recherche	INE, FAST, LABEE, IGAT, FSA, FASH
	Prestataires de services intellectuels et techniques	
	PNE-Bénin	
	GWP-AO	
	Projets/Programmes similaires	

ANNEXES

1- POLICY BREF

Planification des investissements dans les domaines de l'eau et du climat : nécessité d'un changement transformateur de genre

En dépit des engagements pris par le Gouvernement du Bénin et des investissements consentis en faveur de l'intégration du genre dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique, le pays fait face à des défis persistants qui empêchent d'obtenir des résultats systémiques et durables en matière d'égalité des sexes, d'accès à l'eau et de résilience climatique des femmes. En effet, il existe des normes sociales discriminatoires et des pratiques informelles qui entravent la mise en œuvre effective des mesures gouvernementales.

Cependant, le Bénin présente une forte opportunité de conduire un changement systémique et durable vers des résultats transformateurs de genre, renforçant l'accès à l'eau et la résilience des couches vulnérables. Au plan institutionnel, cette option requiert un engagement politique au sommet de l'Etat pour la mise aux normes d'un certain nombre de cadre juridique, institutionnel et d'outils de planification du développement. Pour y parvenir, les principales recommandations ci-après sont formulées.

RECOMMANDATIONS

Tableau 14 : Recommandations

Phases d'élaboration des politiques d'accès à l'eau et de résilience climatique	Recommandations	Responsable
PHASE PREPARATOIRE	Doter les comités de pilotage de l'élaboration des documents de planification en matière d'accès à l'eau et de résilience de personnes ressources spécialisées en genre	Tous les sectoriels
PHASE DE DIAGNOSTIC	Instaurer un dialogue interministériel sur l'analyse des impacts des problèmes d'inégalité liés au genre dans le secteur d'accès à l'eau et la résilience climatique sécurité	Ministère du développement et de la coordination de l'action gouvernementale

DEFINITION DU CADRE STRATEGIQUE	Initier un projet de loi pour l'amélioration du recrutement et de la représentativité des femmes dans la chaîne PPBS	Ministère de la fonction publique et du travail
OPERATIONALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE	Doter les cellules Genre et Environnement de moyens humains, financiers, techniques opérationnels transformateurs de genre	Tous les ministères sectoriels concernés
	Instruire toutes les DPAF pour l'intégration des activités de renforcement de capacités sur les mécanismes de suivi-évaluation sensible au genre dans les Plans de Travail Annuel Budgétisé (PTAB)	Tous les ministères sectoriels concernés

Au Bénin, les processus de planification du développement sont caractérisés par des inégalités de genre et des lacunes de performance qui affectent l'accès à l'eau et la résilience climatique des femmes y compris d'autres groupes marginalisés. Les principales barrières se présentent comme suit : la faible représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de la chaîne PPBS et les normes socio-culturelles sont les plus représentatives avec 19 % et 16% contre la division sexuelle de rôles entre hommes et femmes 2%. De même 9% des enquêtés estiment que la charge de travail professionnel et domestique, les lacunes institutionnelles et la faible application des normes légales de genre ainsi que le manque de leadership constituent les principales barrières à l'égalité des genres. En guise de comparaison, les résultats confirment la situation qui prévaut actuellement au MCVDD. Il n'y a pas presque de cadres femmes impliquées dans la chaîne PPBS. Le personnel féminin représente un taux global de 13,26% tandis que les femmes de la catégorie A sont estimées à 21%. Au-delà du ministère du cadre de vie, c'est une réalité commune à la plupart des instances de prise de décision.

En raison de ces inégalités et d'autres, il subsiste de nombreux écarts de genre en matière d'accès et de contrôle des actifs liés à l'eau et aux services climatiques. Une telle situation entrave l'efficacité des instruments de planification. Aussi, limite-t-elle les impacts attendus des interventions entreprises en vue du développement durable. D'après les résultats de l'étude, 46% des répondants estiment que les inégalités de genre impactent négativement les instruments de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique contre 8% de personnes qui pensent que le risque est inexistant. Il ressort que les principaux acteurs impliqués dans le système national de planification reconnaissent le lien entre l'intégration du genre et l'efficacité de l'action publique.

Au plan institutionnel, le Gouvernement du Bénin a pris des engagements en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation et de la résilience des femmes

y compris d'autres groupes défavorisés. En plus de ratifier les engagements internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole sur les droits de la femme en Afrique, le Gouvernement a institué la création de " cellules Genre et Environnement " dans tous les ministères sectoriels. Les cellules fonctionnent comme des structures de suivi et de conseil pour l'intégration efficace du genre dans les politiques, plans, programmes et projets de chaque ministère. Parallèlement, le Gouvernement a adopté une série d'instruments d'actions politiques. On peut citer le guide méthodologique d'élaboration des stratégies et politiques sectorielles prenant en compte les questions transversales (le genre, le changement climatique et l'emploi).

Cependant, il existe des normes sociales discriminatoires et des pratiques informelles qui entravent la mise en œuvre effective de ces mesures gouvernementales visant à promouvoir la GEWE⁴ et la résilience climatique des femmes. Par exemple, malgré l'adoption en 2013 d'une politique de propriété foncière ⁵ accordant aux femmes et aux hommes des droits égaux,⁶ plus de 60 % des hommes accèdent à la terre par héritage, la majorité des femmes n'y arrivent pas et près de 47,8% d'entre elles y ont accès par prêt et donc contraintes à des droits précaires. Elles ne possèdent que 13% des parcelles acquises par mode sécurisant et plus de la moitié des femmes craignent d'être contraintes de quitter leur propriété en cas de divorce. Selon le système de pouvoir traditionnel, les femmes héritent souvent de leur mari des terres pauvres et dégradées. Et quand elles parviennent à les réhabiliter par des pratiques de gestion durable des terres, les mêmes maris leur arrachent les parcelles. La répartition des tâches au niveau du ménage réserve aux femmes les travaux de cuisine et les obligations y associées. Il s'agit de la corvée d'eau et de bois. La vulnérabilité des mères de famille s'accroît avec la dégradation des forêts et l'assèchement des cours d'eau.

Par conséquent, l'inégalité entre les sexes reste omniprésente au Bénin, le pays est classé 144^e pays sur 159 dans l'indice d'inégalité entre des genres (IIG). Le taux de représentation parlementaire avoisine 24% pour l'Afrique sub-saharienne, le Bénin est en arrière avec un taux actuel de 7,22%. Les capacités d'adaptation des femmes au climat sont inférieures à celles de leurs homologues masculins, ce qui expose davantage les femmes aux vulnérabilités induites par le climat.⁷ Cela met en évidence les défis persistants qui empêchent d'obtenir des résultats systémiques et durables en matière d'égalité des sexes et d'améliorer l'accès à l'eau et la résilience climatique des femmes.

⁴ Gender Equality and Women's Empowerment (GEWE)

⁵ Elle a ensuite été modifiée en 2009 pour accorder les mêmes droits aux femmes. La loi modifiée réduit le rôle de l'État en matière de propriété foncière (auparavant, toutes les terres étaient toujours légalement la propriété de l'État).

⁶ UKAID & CRS (2014). *Literature review of land tenure in Niger, Burkina Faso, and Mali: context and opportunities*. Catholic Relief Services (CRS)

⁷ Romero, A. M., Belemvire, A. & Saulière, S. (2011). *Climate change and women farmers in Burkina Faso: Impact and adaptation policies and practices*. Rapport d'étude Oxfam

Opportunité de l'ATG dans la planification en matière d'eau et d'adaptation

Malgré des défis importants, le Bénin présente une forte opportunité de conduire un changement systémique et durable vers des résultats transformant le genre, renforçant l'accès à l'eau et la résilience des couches vulnérables. Cela implique un engagement supplémentaire du Gouvernement du Bénin en faveur de la GEWE afin de créer un environnement favorable à l'intégration de l'ATG.

ATG dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique est un mécanisme technique et de financement qui s'attaque aux causes profondes des inégalités de genre. En tant que tel, il apparaît comme un processus de long terme de sensibilisation, d'éducation et de négociation des normes existantes en vue de contribuer à l'amélioration de la capacité de prise de décision des vulnérables. Pour y parvenir, il faudrait agir à deux niveaux essentiels.

Faire une discrimination positive en faveur des vulnérables lors des recrutements

Primo, l'engagement politique au sommet de l'Etat est requis afin de favoriser une discrimination positive en faveur des femmes, des personnes en situation d'handicap et d'autres couches défavorisées au niveau des postes de décision de la chaîne PPBS. En effet, une synergie d'action est indispensable entre le ministère de la fonction publique et les ministères sectoriels intervenant dans les domaines de l'eau et du changement climatique. Il faudra envisager l'adoption d'une loi qui prévoit un quota raisonnable de femmes pour certaines spécialités dans la fonction publique dont les postes en rapport avec la statistique, la planification, les finances, le suivi-évaluation etc. La participation d'une masse critique de femmes cadres aux processus de planification augmentera leur pouvoir de décision. Ceci pourrait accroître la prise en compte des préoccupations spécifiques aux femmes et d'autres personnes vulnérables à toutes les étapes de la planification. Toutefois, la participation d'un grand nombre de femmes cadres aux processus de planification ne suffit pas pour lever toutes les barrières systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre.

Lancer des campagnes d'IEC

Secondo, il est nécessaire de mener des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation à l'endroit de toutes les institutions formelles et informelles concernées. Afin de systématiser ce processus de sensibilisation et de transmission de connaissances d'une part, et de lui garantir un succès au plan politique d'autre part, il importe de confier le portage institutionnel des activités au MCVDD via la cellule genre et environnement. En effet, ce ministère est le chef de file en matière d'adaptation au changement climatique. Il assurera une

coordination de toutes les interventions dans le domaine de l'ATG. Le ministère s'appuiera sur une UGP dont les partenaires de mise en œuvre seront ciblés suivant un certain nombre de critères à préciser. Les actions de sensibilisation cibleront les détenteurs de pouvoir formel et non formel pour s'attaquer aux normes sociales. En cause, 29% des enquêtés pensent que le poids des traditions explique la persistance des inégalités de genre dans les processus de planification, tandis que 23% estiment que les lacunes de la mise en œuvre des stratégies genre sont la base des disparités. De plus, les séances de formation viennent combler un vide important. 60 % d'agents n'ont jamais suivi une formation spécifique sur l'ATG contre 40%. Ces chiffres indiquent que les compétences techniques en matière d'approche transformatrice du genre à l'interface de l'eau et du climat sont très insuffisantes. Par conséquent, les actions de renforcement de capacités permettront de lever les barrières de compétences techniques. Le portage des actions ATG par la cellule genre et environnement donnera de la visibilité institutionnelle à cette instance souvent mal comprise et perçue parfois comme budgétivore. D'après l'étude, 63,6% des agents des ministères connaissent les attributions et responsabilités de la cellule genre contre 27,3% tandis que 9,1% n'en savent rien. Ces changements impulseront une dynamique nouvelle aux processus de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique.

En outre, le ciblage des bénéficiaires des séances de formation est capital. Il s'avère important de mettre l'accent sur les groupements féminins intervenant dans l'adaptation au changement climatique. Pour cette cible, lever les pesanteurs socio-culturelles ne suffit pas pour parvenir à la résilience. En complément, il faut leur faciliter l'accès au marché. Ainsi, les séances de formation doivent viser le renforcement des compétences entrepreneuriales, commerciales et en leadership.

Enfin, le travail de suivi de la mise en œuvre des actions doit être rigoureusement pris en charge par les cellules genre et environnement. A cet effet, une volonté politique est requise afin d'octroyer des moyens financiers et opérationnels conséquent aux dites cellules pour s'acquitter de leur devoir. Le tableau A ci-dessous récapitule les catégories d'acteurs à impliquer dans les activités d'IEC.

Tableau 15 : Cartographie des institutions et acteurs à impliquer dans les campagnes IEC

N°	Acteurs étatiques	Acteurs non étatiques
----	-------------------	-----------------------

01	Ministère sectoriels	Dignitaires religieux
02	Assemblée Nationale	OPA
03	Conseil Economique et Social	ONGs
04	Cour Suprême	Secteur privé
05	Cour Constitutionnelle	Groupement mixtes intervenant dans l'ACC
06	Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	Chefferie traditionnelle
07		